



☎ 03.28.27.62.56

✉ contact@herzeele.fr

Herzeele, le 23 avril 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL – POINT COMPLEMENTAIRE

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie le :

27 avril 2026 à **19 heures 30**

ORDRE DU JOUR – COMPLETEUDE

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) a récemment communiqué, en date du 22.04.2026, une information relative à la composition des commissions thématiques de la CCHF. À ce titre, la transmission des noms des élus municipaux qui siégeront dans les cinq commissions doit intervenir au plus tard le 04.05.2026.

10/ Désignation des représentants du Conseil Municipal aux Commissions Thématiques de la CCHF

ORDRE DU JOUR – RAPPEL SUITE A COMMUNICATION DU 21.04.2026

- 01/ Approbation du procès-verbal de la séance du 08.04.2026*
- 02/ Adoption du Budget Primitif 2026*
- 03/ Fixation du taux d'imposition des taxes directes locales 2026*
- 04/ Attribution des subventions aux associations et organismes*
- 05/ Révision des tarifs 2026 – cantine*
- 06/ Désignation d'un représentant du conseil municipal à la Commission intercommunale des impôts directs (CCID)*
- 07/ Renouvellement des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID)*
- 08/ Délégué à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN)*
- 09/ Décisions de Monsieur le Maire pour la séance du Conseil Municipal du 27.04.2026*

POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS

En application de la délibération 038/2024 du 23.09.2024 portant adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal et des articles 6 et 7, le texte des questions orales ou écrites doit être transmis à Monsieur le Maire 48 heures au moins avant la tenue de la réunion du Conseil Municipal sur l'adresse générique de la commune. Les questions déposées après expiration du délai susvisé seront traitées à la réunion ultérieure la plus proche.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le Maire

Stéphane FRANCKE

